

Décision

Générale

colonial

Décision n° 417 du 19 avril 1952 :

n° 417

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 avril 1952

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro
1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

Mme Boyer (Edmée) est engagée pour compter du 19 avril 1952 en qualité de secrétaire-dactylographe auxiliaire 3e catégorie, en remplacement de M. Raveloary (Justin), en instance de départ en congé. L'intéressée est mise à la disposition du Commandant du Cerclé de Djibouti.